

PRÉFET DE LA RÉGION
GRAND EST

COMITÉ PARITAIRE SYLVO-CYNEGETIQUE

Réunion du 5 mai 2017

Point 4

Boîte à outils : construction et mode d'emploi

Faisant suite à l'identification des zones en situation de déséquilibre sylvo-cynégétique, le comité paritaire a engagé une réflexion pour constituer une boîte-à-outils de mesures dans laquelle les CDCFS pourront puiser pour concourir au rétablissement et au maintien d'une situation d'équilibre dans les zones en situation de déséquilibre forêt-gibier en région Grand Est.

Le projet de boîte-à-outils est structuré en 4 parties :

1/ Réduire – contrôler – gérer les populations : le principal levier est la régulation des populations d'ongulés par la chasse.

2/ Mettre en œuvre des aménagements sylvicoles : corrélativement au rétablissement de l'équilibre sylvo-cynégétique, il convient d'engager les réflexions sur le développement d'une sylviculture limitant les fluctuations temporelles de la capacité d'accueil du milieu forestier.

3/ Organiser et animer une gestion concertée : une concertation entre les acteurs impliqués dans le maintien de l'équilibre forêt-gibier est primordiale pour décider des orientations d'usages du territoire et mettre en place une démarche intégrée ongulés-forêt.

4/ Mettre en place des systèmes d'observation et de mesure : des systèmes d'observation et de mesure permettant un suivi de l'évolution des populations par le biais d'un certain nombre d'indicateurs est également indispensable.

Le document transmis aux différents acteurs en vue de la réunion technique qui devait se tenir le 24 avril est issu des différents échanges entre DRAAF, DDT, ONCFS, DREAL, FRC et propriétaires forestiers. Il se veut, à ce stade, être ni plus ni moins qu'une traduction volontairement très ouverte des premières réflexions et discussions du travail. L'objectif de la réunion technique du 24 avril était de déterminer ce qui pouvait être retenu dans cette cohorte de mesures et ce qui, corrélativement, devrait être supprimé ou amendé, selon une démarche partagée par l'ensemble des acteurs.

Poursuite des travaux

Les mesures identifiées dans la boîte-à-outils régionale constituent un ensemble de mesures de gestion qui pourront être mise en œuvre de manière la plus adaptée selon les situations rencontrées localement. Il n'est aucunement envisagé d'appliquer l'ensemble des mesures proposées à un même territoire identifié comme « zone à enjeux ».

La nature des mesures de gestion à mobiliser sur une zone sera donc définie au cas par cas à l'échelon départemental selon les outils jugés les plus adaptés à la situation, avec la volonté de les inscrire dans la durée pour les années à venir, voire dans les futurs SDGC.

Certaines propositions inscrites dans le document de travail ont été formulées à titre expérimental. Il pourrait être nécessaire de mieux les identifier et surtout intéressant d'étudier la possibilité de les mettre en œuvre d'un commun accord sur tout ou partie de certains massifs.

En application du code forestier, un plan d'actions régional visant le rétablissement et le maintien de l'équilibre sylvo-cynégétique doit être établi. L'ensemble des mesures de la boîte-à-outils permettra de décliner de façon opérationnelle en département le plan d'actions régional.

Il convient de poursuivre les travaux de construction de la boîte-à-outils avec pour objectif que cette dernière soit intégrée dans le plan d'action.

Afin d'éviter toute nouvelle incompréhension, il est toutefois suggéré de poursuivre le travail d'explication de l'articulation entre travaux régionaux et gestion des plans de chasse au niveau départemental. A ce titre notamment, il est proposé notamment de compléter la boîte-à-outils par un **mode d'emploi** plus détaillé pouvant prévoir, par exemple, l'établissement, pour les zones à enjeux, d'une liste de mesures de premier niveau dont il conviendrait d'analyser systématiquement la pertinence et la nécessité de mise en œuvre.

Il convient également de s'interroger sur la possibilité, au moins dans un premier temps et pour permettre d'avancer le plus efficacement dans la construction de la boîte-à-outils, de réduire la taille du groupe de travail en y associant un sous-groupe de plusieurs FDC et DDT.

Il est enfin proposé de reprogrammer dans un délai relativement court et dans la configuration évoquée ci-dessus, une prochaine réunion de travail sur cette boîte-à-outils.